

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2021

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 16/11/2021

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 29/11/2021

Délibération n° D-2021-368

Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC) - îlot
Denfert-Rochereau et inter-chantiers pour les opérations de
travaux du quartier Pontreau - Colline Saint-André

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aurore NADAL, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur François GUYON, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Anne-Lydie LARRIBAU.

Secrétaire de séance : Karl BRETEAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Madame Florence VILLES, ayant donné pouvoir à Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL, Monsieur David MICHAUT, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Sébastien MATHIEU, ayant donné pouvoir à Madame Cathy GIRARDIN, Madame Véronique BONNET-LECLERC, ayant donné pouvoir à Monsieur François GIBERT

Direction Patrimoine et Moyens

**Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC) -
îlot Denfert-Rochereau et inter-chantiers pour les
opérations de travaux du quartier Pontreau - Colline
Saint-André**

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Au titre de la convention pluriannuelle de renouvellement urbain du quartier prioritaire du Pontreau - Colline Saint-André, le Conseil municipal a approuvé, en date du 29 novembre 2018, le programme de requalification et de réaménagement de l'îlot Denfert-Rochereau ainsi que l'enveloppe financière affectée aux travaux.

Les études d'avant-projet de l'opération arrivant à leur terme, il est à présent nécessaire de réaliser un marché pour la mission d'Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC) qui aura vocation à accompagner le maître d'ouvrage pour ordonnancer, planifier, coordonner la mise en œuvre des opérations réalisées par la Ville de Niort.

Cette mission portera sur le quartier en renouvellement urbain sur la période 2022-2025 et concernera :

- la requalification de l'îlot Denfert-Rochereau ;
- la requalification des rues Saint Gelais et Vieille Rose, avec reprise du réseau d'éclairage, déploiement de la fibre optique ;
- l'embellissement des réseaux aériens rue Saint Gelais et rue Vieille Rose par effacement et enfouissement ;
- l'effacement des réseaux Enedis et Télécom de la rue Maréchal Leclerc ;
- la requalification des rues Maréchal Leclerc, Brémaudière et Ferry ;
- la requalification des espaces publics des Tours du Pontreau et de la rue Guilloteau ;
- les travaux de renouvellement et de déplacement des réseaux qui sont liés et induits par ces projets de requalification.

Après déroulement de la consultation, il est proposé d'approuver le marché attribué à ACERTA de Paris.

Le montant du marché s'élève à 89 980,00 € HT soit 107 976,00 € TTC.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le marché Mission d'Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC) pour l'îlot Denfert-Rochereau et inter-chantiers pour les opérations de travaux du quartier Pontreau – Colline Saint-André, comme indiqué ci-dessus ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer ainsi que tout acte afférent.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Dominique SIX